

The logo features the letters 'MET' in a bold, dark red, sans-serif font. The letters are set against a background of several overlapping, light beige, angular shapes that resemble folded paper or abstract geometric forms. The overall composition is centered and occupies the upper half of the page.

MET

Mission Evangélique au Tchad

**Etats financiers
&
Rapport de performance**

2024

Mission Evangélique au Tchad

Rue Centrale 60
CH-2740 MOUTIER

Période :
01.01.2024 au 31.12.2024

Rapport de performance 2024

Mission Evangélique au Tchad



1. Introduction

La MET est une organisation de coopération internationale privée à but non lucratif. Depuis 1982, elle est constituée en association de droit suisse, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du code civil. Son siège est à Eschert. Elle est inscrite au Registre du Commerce depuis septembre 2024. La MET travaille en étroite collaboration avec des Églises tchadiennes. Elles ont à cœur de venir en aide aux populations locales dans les domaines de la santé, de l'éducation et du développement rural. La MET s'engage à les soutenir dans la réalisation de leurs projets.

La MET poursuit ainsi les buts suivants :

- Promouvoir, élaborer et coordonner des activités de développement, de formation, d'œuvres médicales et sociales au Tchad
- Former des collaborateurs autochtones pour les activités dans les Églises, dans les soins aux malades, dans l'enseignement, dans la formation professionnelle
- Former et soutenir des pasteurs autochtones
- Favoriser le partenariat avec d'autres Missions et Églises
- Promouvoir et appuyer l'envoi au Tchad de personnes venant de Suisse
- Participer en Suisse à des actions de sensibilisation au problème de la pauvreté dans le monde et à l'importance de la solidarité internationale

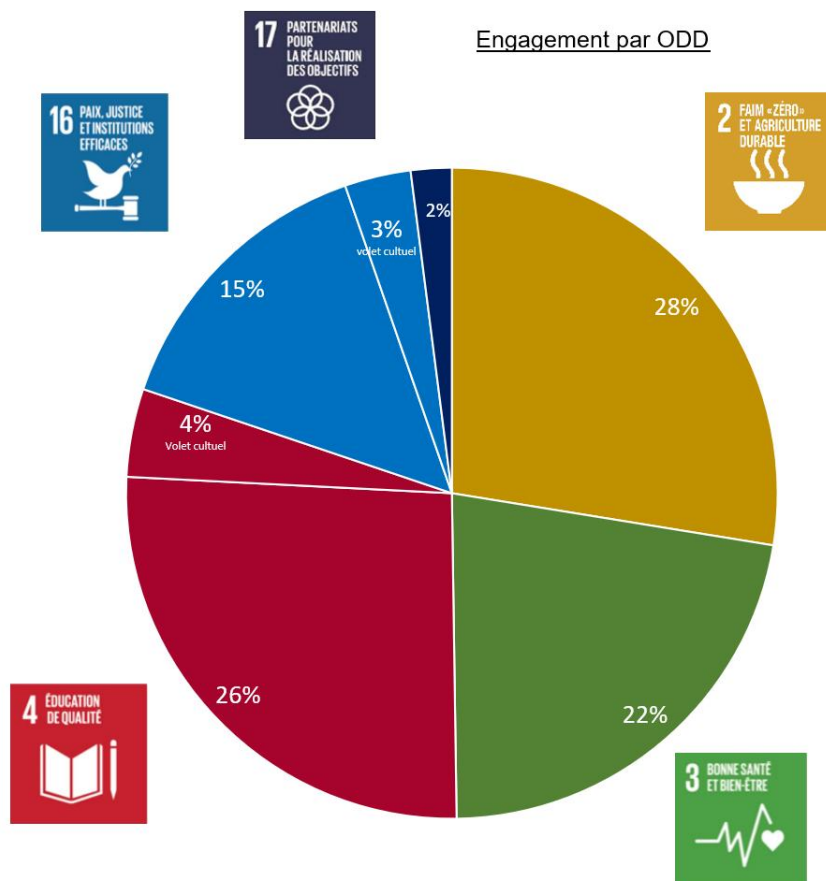
Toutes ces actions s'inscrivent dans l'Agenda des Objectifs du Développement Durable 2030, adopté par les États membres de l'ONU en 2015. Il forme la clé de voûte de ce qui se fait au niveau de la coopération et du développement et de notre travail au Tchad.

Les 17 Objectifs du Développement Durable 2030 :

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les orientations principales de la MET :



2. L'association

En 2024, l'association MET était composée de 50 membres (un de plus que l'année précédente).

3. Organes dirigeants et de gestion

En 2024, le comité et le secrétariat se sont réunis à 8 reprises. Chaque année, environ 1/3 du comité est réélu par l'Assemblée.

Comité :

En 2024, la composition du comité était la suivante :

- Christian Simonin, Président (Moutier)
- Jean-Charles Porret, caissier (Gorgier)
- Robert Abegg (Bienne)
- Damaris Beck (Moutier)
- Nathalie Porret (Gorgier)
- Ruth Zurbrügg (Thoune)
- Aline Knuchel, voix consultative (Eschert)

Personnes ressources au comité :

- Sylvie Abegg (Bienne)
- Hans-Ruedi Zurbrügg (Thoune)
- Danielle Sauter (Poliez-le-Grand)
- Eric Germain (Tramelan)

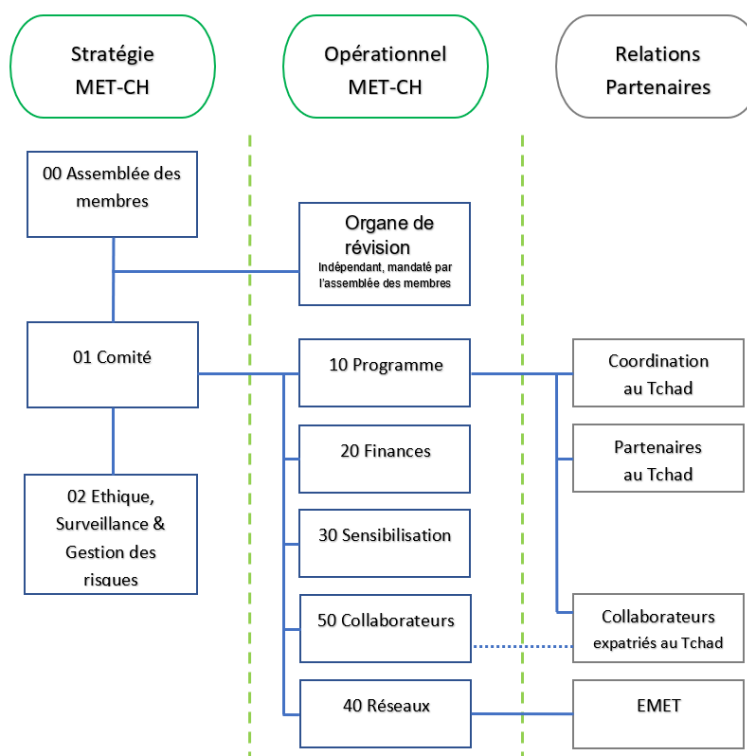
4. Secrétariat et gestion des projets :

- Les activités de coordination et de secrétariat sont assurées par **Aline Knuchel**, secrétaire administrative à **40%**.
- **Danielle Sauter** occupe le poste de Chargée de programme depuis la Suisse à un taux d'activité de **40%**.
- **Al-Khali Khamis Paul**, Chargé de projets au Tchad est engagé à **100%** dans le cadre de la coordination des projets au Tchad.
- **Hassane Rahama**, coordinateur au Tchad assure les affaires courantes. Il est engagé à **100%**.
- Depuis le 1er septembre 2024, **Éric Germain** est basé en Suisse et travaille à **50 %** pour la MET. Son rôle inclut deux à trois voyages annuels au Tchad pour assurer le suivi des projets en soutien à Al-Khali et Danielle. En parallèle, il s'investit bénévolement dans des actions de sensibilisation, telles que la rédaction d'articles, la représentation de la MET et l'organisation de voyages découverte.
- En Suisse la MET peut compter sur d'autres bénévoles compétents, pour la plupart anciens envoyés au Tchad, pour la gestion des projets, le secrétariat et la comptabilité.

5. Organe de révision

Le contrôle restreint des comptes annuels 2024 est effectué par l'organe de révision (Fiduciaire revixpert SA / Route de la Gare 36 / CH-2012 Auvernier). D'autres missions d'examen d'informations financières sur la base de procédures convenues (NAS 920) sont également confiées à l'organe de révision.

6. Organigramme structurel



7. Réseaux et alliances

La MET travaille en étroite collaboration avec les Églises tchadiennes ACT (Assemblées Chrétiennes au Tchad) et AET (Assemblées Évangéliques au Tchad). Elle les soutient et les accompagne dans l'accomplissement de leurs tâches. Cela est possible grâce aux relations privilégiées qu'elle entretient avec elles depuis plusieurs décennies. La confiance réciproque permet un travail efficient. Il est important pour la MET de respecter leur indépendance tout en travaillant ensemble dans la réalisation des projets.

La MET fait partie du réseau EMET constitué d'organisations dont les sièges se situent dans trois pays différents : l'Allemagne, la France et la Suisse (Service de Mission et d'Entraide (SME), Partenariat Baden (anc. Parrainage Baden), Mission Évangélique au Centre Tchad (MECT), ASMAF, D-EMT). Toutes ces organisations œuvrent au Tchad depuis plusieurs dizaines d'années. En 2024, les membres EMET se sont réunis à 3 reprises. Afin de renforcer sa consolidation stratégique, l'EMET a réactivé ses commissions de travail pour les domaines de la santé, l'éducation et formation professionnelle, l'écologie et sécurité alimentaire. De nouveaux chefs de file ont été désignés et doivent se rencontrer tous les 2 mois. Quant aux commissions, il a été convenu qu'elles se rencontrent trois ou quatre fois par an.

L'intensification des rapports au sein de l'EMET a eu pour conséquence, depuis trois ans, une augmentation du volume des transferts en faveur des partenaires au Tchad. Ce rapport intègre les actions de plusieurs de ces partenaires du réseau EMET, conformément au Programme institutionnel de la MET pour la période 2021 à 2024.

La MET est membre de de la Fédération Interjurassienne de Coopération et de Développement (FICD), de UNITE, d'Interaction / StopPauvreté, de Connect MISSIONS (ex. FMEF), de l'Alliance évangélique en Suisse et du Réseau évangélique suisse.



La MET a signé le code d'honneur de l'Alliance évangélique Suisse et peut donc utiliser le label de qualité qui engage le signataire à une utilisation responsable des dons reçus.



Depuis 2020, la MET est certifiée par ZEWZ, organisme en charge de la certification des OBNL (Organisation à **B**ut **N**on **L**ucratif) d'intérêt publique récoltant des dons en Suisse.

La MET rend compte à des bailleurs tels qu'Unité (qui reçoit un co-financement de la DDC), la FICD, Interaction, des fondations, ... La MET s'est dotée d'un **Programme institutionnel** dont la qualité est vérifiée par Unité. Le suivi assure la redevabilité (utilisation des moyens, atteinte de résultats, effets) et permet l'orientation du renforcement des compétences tant techniques qu'organisationnelles et institutionnelles. Ce suivi est réalisé par le bureau de coordination au Tchad, des rapports, des visites sur site de la Chargée de Programme et du Chargé de Projets, et des évaluations par des experts.

8. Activités sociales et humanitaires

A. Les systèmes éducatifs nationaux sont renforcés

8.A.1. Education de base

8.A.1.1. Internats

Les internats mis en place par les AET pour loger les jeunes de familles défavorisées et qui habitent des villages éloignés continuent de prouver leur utilité : les élèves peuvent suivre leur scolarité tout en étant logés, nourris et bien encadrés. En 2024, les **4 internats** soutenus par la MET et ses partenaires (Mongo, MECT et D-EMT) ont accueilli un total de **135 élèves** inscrits au primaire, collège et lycée. A Melfi, la demande des communautés concernant les jeunes filles augmente. L'ouverture d'un internat spécifiquement dédié aux filles pour 2026 est en cours de réflexion au niveau du Bureau National AET.

8.A.1.2. Ecoles

La MET a soutenu en 2024 les rencontres de la **coordination nationale** des œuvres éducatives créée au sein des AET en juin 2024. Cette structure se donne pour objectif d'améliorer la coordination, la qualité et les offres éducatives des AET.

Actuellement, les écoles gérées par les AET sont constituées d'un total de 24 établissements primaires et 2 collèges. L'EMET focalise son soutien (ponctuel) sur 7 écoles situées au Guéra qui comptabilisent un total de 1 834 élèves (1027 garçons et 807 filles).

Exemple à Korbo : à la suite de la construction et de l'ouverture de trois salles de classe à Korbo l'année dernière, la MECT a envoyé des fonds en 2024 pour construire un bâtiment administratif et des latrines.

8.A.2. Formation professionnelle

8.A.2.1. AATEK (Atelier d'Appui Technique de Koyom)



À l'origine, l'Atelier a été créé pour assurer la maintenance de la station missionnaire et du centre médical de Koyom. Sous la direction de Markus Fehr, il s'est progressivement développé pour devenir un petit centre autonome offrant une large gamme de services à toute la région. En 1992, l'Atelier a acquis son indépendance et a pris le nom d'AATEK (Atelier d'Appui Technique Évangélique de Koyom). Au fil du temps, l'AATEK est aussi devenu un Centre de formations professionnelles reconnu.

Envoyés par l'organisation SMG, Hans-Ruedi et Ruth Zurbrügg ont servi à l'AATEK de 1999 à 2017. Depuis leur retraite, ils poursuivent leur engagement à Koyom avec la MET, effectuant des séjours courts de 3 à 4 mois pour continuer à soutenir l'atelier et la communauté locale.

L'année scolaire 23-24 avait été marquée par la formation de base de :

- 5 soudeurs
- 4 menuisiers
- 8 mécaniciens

Ces 17 apprentis (dont une fille) ont tous réussis leurs examens finaux et ont reçu un kit de démarrage (caisse à outils) pour leur permettre de s'installer à leur propre compte.

L'atelier maintient sa bonne réputation en matière de qualité de formation professionnelle, 2 apprenants sont même venus de N'Djaména en 2024. L'AATEK continue de recevoir de manière régulière des stagiaires envoyés par les autres centres professionnels du district.

L'AATEK est un centre de formation professionnelle qui continue de bénéficier d'une équipe de formateurs et d'une direction qui ont de solides compétences. La situation financière est bonne et stable.

Le volet dédié aux services permet d'offrir un soutien technique essentiel à la communauté locale. Il propose notamment la réparation et l'entretien de matériel, la fabrication de pièces spécifiques, ainsi que des prestations en menuiserie, mécanique et électricité. En répondant aux besoins des habitants et des infrastructures environnantes, il joue un rôle clé dans le développement et le maintien des équipements de la région. De plus, cette activité génère des revenus qui contribuent à l'autonomie financière de l'atelier.

Cette année encore, l'AATEK a effectué un suivi et l'évaluation de **8 ateliers de soudure ruraux**. Les soudeurs responsables de ces ateliers ont été formés par l'AATEK. En plus du suivi annuel, l'AATEK organise un séminaire d'une semaine chaque deux ans pour les responsables de ces ateliers.

Ruth et Hans-Ruedi Zurbrügg ont effectué une mission de quatre mois à Koyom, de novembre 2024 à mars 2025. Au cours de ce séjour, Hans-Ruedi était chargé d'évaluer la qualité de la formation des artisans et de dispenser un cours de base en pédagogie et en didactique aux trois nouveaux formateurs. De son côté, Ruth avait pour mission principale de contrôler le suivi financier de l'ensemble des fonds de l'AATEK.

8.A.2.2. Centre de formation Al Tatawwur (Bitkine)



Ce projet a démarré en 2009 avec l'appui d'un couple suisse envoyé de la MET. Le partenaire tchadien AET dirige seul le projet depuis 2014. Son objectif est la formation en alternance (duale) qui allie pratique et théorie. Les formations sont organisées à la demande : menuiserie, construction métallique, couture, informatique, mécanique auto. Les apprentis sont suivis à la sortie de leur formation. Plusieurs ont su lancer une entreprise personnelle et ainsi subvenir aux besoins familiaux. D'autres ont pu intégrer une entreprise de la place. Al Tatawwur reçoit des apprentis qui proviennent de zones rurales. L'apprentissage est adapté à leur contexte : pas de machines électriques en menuiserie par exemple.

Face à la situation de longue absence pour maladie du directeur en début 2024, le Conseil d'Administration du centre avec l'appui du Bureau National AET ont rapidement pris la décision de nommer un remplaçant qui a su relever les défis de la gestion quotidienne du centre.

L'objectif des jeunes qui viennent se former à Al Tatawwur est d'apprendre un métier dans de bonnes conditions afin de pouvoir par la suite décrocher un emploi ou créer leur propre atelier.

En 2024, le centre a formé :

- 14 apprenantes en couture-tricot
- 9 apprenants en menuiserie
- 2 apprenants en mécanique.

Grâce au système de cotisation mis en place par le centre, 13 apprenantes en couture-tricot ont pu acheter des **machines à coudre subventionnées**.

Le comité de direction a effectué 5 sessions de **visites à dix anciennes apprenantes** en couture (veuves et jeunes filles-mères) qui ont ouvert leur propre atelier de couture et qui témoignent d'une situation financière nettement meilleure.

Le formateur en menuiserie a permis à ses apprentis d'apprendre à **fabriquer des fours solaires** grâce à une commande d'une ONG nationale (ADD Tchad) ; les apprentis ont tous reçu des kits à la fin de leur formation.

Les formateurs en mécanique ont tous deux démissionné en 2024 suite à des demandes d'augmentation de salaire qui n'ont pas été possibles. Les 2 apprentis en mécanique ont dû être placés dans un garage de Bitkine pour continuer leur formation pratique. Le recrutement de nouveaux formateurs est prévu pour 2025.

La demande reste forte pour la formation en couture, le centre recherche de nouveaux partenaires pour augmenter la capacité des machines à coudre subventionnées, à recruter de nouvelles formatrices et à former les actuelles à des techniques de couture plus avancées.

8.A.3. Formation populaire

8.A.3.1. Sentinelles



Au Tchad, 1,2 % de la population vit avec le VIH/SIDA. « Les Sentinelles » est une association qui lutte contre le virus au sein des Eglises ACT. L'accent est mis sur la prévention et l'accompagnement des personnes infectées et affectées par le virus ainsi que sur un programme de sensibilisation pour adolescents.

Un soutien permanent du projet est assuré par l'ASMAF. La MET et la D-EMT financent quant à elles des actions ponctuelles, notamment cette année la formation des formateurs et les activités autour du programme " Réussir sa vie sentimentale et sexuelle".

En 2024, **258 personnes** provenant de 8 Eglises et groupes de jeunes ont reçu l'équipe des Sentinelles pour des actions de sensibilisation sur le thème « Réussir sa vie sentimentale et sexuelle ».

Des camps ont réuni **120 jeunes** autour du programme « Choisis la vie » qui porte sur l'estime de soi, la communication avec les autres, comprendre et gérer sa sexualité, comprendre les conséquences de ses actes et être capable de faire de bons choix.

Une émission radio et une émission TV ont été réalisées.

Parmi les différents bénéficiaires des activités des Sentinelles, le groupe des « Amis des Sentinelles » rassemble des personnes vivant avec le VIH/SIDA. 9 personnes (dont un homme) « Amis des Sentinelles » ont bénéficié en 2024 de formations en couture, en cuisine solaire ou d'une assistance sociale.

8.A.3.2. Travail avec les malentendants

En 2024, la MET allemande (D-EMT) a soutenu le travail avec les enfants sourds de Bitkine.

8.A.3.3. Protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels (PSEAH)

Dans le cadre de la PSEAH, deux formations ont été organisées par la MET au Tchad pour les responsables de départements et des Eglises AET et ACT avec l'appui de 2 consultantes spécialistes du domaine et qui travaillent pour l'Etat (la Directrice de la Promotion et de la Protection des Droits des Femmes et la Secrétaire Générale Adjointe de l'Observatoire pour la Promotion de l'Égalité et de l'Équité de Genre). Les 78 participant.e.s ont été sensibilisé.e.s et formé.e.s sur la nécessité de réduire toutes formes de violences et en particulier celles basées sur le genre.

Le personnel suisse a été informé sur la possibilité d'utiliser le service Safe Call en cas de besoin. La thématique est clairement abordée dans le Code de conduite MET. La MET participe aux ateliers PSEAH organisés par Unité et ses autres bailleurs.

B. Les systèmes nationaux de santé sont renforcés

8.B.1. Hôpital de Koyom



Le Partenariat Baden est une association de droit suisse fondée en 1987. Son objectif est de soutenir l'hôpital de district de Koyom, ainsi que la trentaine de centres de santé qui en dépendent. Un autre objectif du Partenariat Baden est la formation de cadres de santé pour le Tchad. L'hôpital de district de Koyom est la plus grande structure de santé des ACT. Il dessert un bassin de population estimé à 50'000 habitants, à majorité rurale. Il propose des services d'urgence, de maternité, de médecine, de chirurgie, de l'imagerie médicale et un laboratoire.

En 2024, l'hôpital a fourni des soins de qualité à un total de **10'451 patients** (hospitalisations, interventions chirurgicales, consultations prénatales, accouchements, ...). Les causes de consultations ou d'hospitalisation les plus fréquentes sont essentiellement l'accouchement, le paludisme grave, les cas d'anémie, les infections respiratoires et les accidents de la voie publique.

L'hôpital de Koyom compte **48 collaborateurs**, dont deux médecins. L'un d'eux est financé par l'État. L'établissement apporte depuis plus de 60 ans sa part de contribution à l'amélioration du système de santé tchadien en accomplissant tout le paquet complémentaire des activités (PCA) défini par le Ministère de la Santé Publique du Tchad.

Les indicateurs hospitaliers qui mesurent les efforts de réduction de morbidité et mortalité confirment un **taux de guérison** estimé qui reste stable **98%** en 2024 (97% en 2022 et 98% en 2023).

L'hôpital fournit également une assistance sociale pour les employés les plus démunis : en 2024, 206 personnes ont été soutenues avec des biens de premières nécessités (riz, sorgho, cartons de savon, etc.)

Une partie des coûts salariaux du médecin-chef a été prise en charge par le Partenariat Baden en 2024. Parallèlement, la formation d'une sage-femme et d'un assistant chirurgical a pu être financée par le partenariat. La formation continue pour un master en biologie clinique et une licence en maintenance biomédicale ajustée sur le besoin à l'hôpital de Koyom a été financée par cette collaboration. En même temps, les études de quatre étudiants en médecine ont pu être financées par une bourse.

Au sein du comité de Partenariat Baden, le **Dr Zürcher et son épouse** (envoyés MET dans les années 80 et ancien médecin-chef de l'hôpital de Koyom) ont effectué une **mission de 4 semaines** sur place fin 2024. Cette mission a permis au couple, via le comité du Partenariat Baden, d'apporter un appui en formation et en équipements chirurgicaux.

8.B.2. Centre de santé au Guéra

8.B.2.1. Les Centres de santé



Le Dr Matthieu Doungous, dont les études de médecine ont été financées par la MET, est depuis 2021 en charge du secteur médical au Guéra. Ses activités évoluent selon le programme dressé pour le suivi des centres de santé. Des consultations hebdomadaires sont assurées dans les différents centres de santé, avec des examens échographiques.

Les soucis de santé du Dr Doungous se sont malheureusement aggravés en 2024, il n'a donc pas pu mener ses programmes de visites hebdomadaires comme prévu. **Les 6 centres de santé AET** ont quand même fonctionné car chacun dispose d'un responsable de santé (RCS) en charge de gérer le personnel et veiller à la qualité de l'accueil et des soins.

L'ASMAF, Mongo, la MECT et la MET participent au soutien régulier de cinq de ces centres.

Notons que le centre de santé de Moukoulou, meilleur centre de santé au Guéra, a pu bénéficier, grâce ses excellents résultats, du fonds de la Banque mondiale FBP (fonds basé sur la performance) pour construire une nouvelle maternité.

En 2024, en plus de son soutien régulier au Dr. Doungous et au centre de santé de Korbo, la MECT a financé la rénovation du logement de la laborantine de Korbo et la formation de deux infirmiers.

8.B.2.2. Centre de rééducation Beth Rahama

Au Tchad, les personnes en situation de handicap sont bien souvent isolées et livrées à elles-mêmes. Le Centre Beth Rahama (« Maison de la miséricorde » en arabe tchadien) offre un service de physiothérapie qui a pour objectifs principaux la sensibilisation des populations à l'égard du handicap et la prise en charge des personnes handicapées. Un soutien permanent du projet est assuré par l'ASMAF

Avec l'appui de Silvia (collaboration Sam Global et MET/AET) qui a visité le projet deux fois en 2024, l'équipe des physiothérapeutes a pu renforcer ses compétences sur les méthodes d'entretien avec le patient et l'engagement de la famille dans les soins à domicile.

Dans le cadre de la Rééducation à Base communautaire (RBC) pratiquée par l'équipe de physiothérapeutes, les patients et leurs familles acquièrent les connaissances pratiques pour effectuer les soins à domicile qui sont appropriés à chaque cas.

Sur les **415 séances** que l'équipe de kiné a effectuées en 2024 au Centre Beth Rahama et au sein des communautés, 113 séances ont concerné la RBC pour **99 nouveaux patients** issus de **8 villages**.

C. Les systèmes de production alimentaire durables et les pratiques agricoles résilientes sont renforcés

8.C.1. Sécurité alimentaire (ProSARG)



La situation humanitaire au Tchad est actuellement caractérisée par une conjonction de quatre crises majeures : les mouvements de populations (notamment liées au conflit soudanais), l'insécurité alimentaire, les urgences sanitaires et les effets du changement climatique.

La zone couverte par le Projet de Sécurité Alimentaire et Résilience au Guéra (ProSARG) n'est pas épargnée. Le changement climatique entraîne une baisse de la pluviométrie et l'augmentation des ennemis des cultures qui affectent négativement le rendement céréalier. Les mouvements de populations entraînent la cherté de la vie. Dans une province où 86% de la population vit de l'agriculture de subsistance et où 40% souffre de malnutrition, répondre aux défis de la sécurité alimentaire est urgent. Le projet ProSARG vise à augmenter les rendements agricoles au Guéra (centre du Tchad) par des techniques simples.

8.C.1.1. Agriculture durable

Depuis 2018, des **agriculteur.trice.s promoteur.trice.s** sont encadré.es pour mieux maîtriser certaines techniques d'agroécologie et les diffuser à d'autres. Ils sont choisis selon leurs compétences agricoles, mais aussi selon leurs aptitudes à partager leur savoir-faire, le projet vise précisément un effet multiplicateur. Ils étaient 24 au début du projet, ils sont aujourd'hui **154 (dont 26 femmes)**.

Une palette de techniques sont enseignées puis éprouvées sur le terrain et diffusées à d'autres (la pratique du Zaï, le paillage des cultures, des techniques de diversification des cultures, techniques de compostage, la pratique de principes éthiques (fidélité à la terre, donner pour recevoir...). Elles permettent de lutter contre la dégradation de l'environnement, d'augmenter la production des cultures et de restaurer le sol dégradé. Les adeptes de ces techniques témoignent d'une nette augmentation de leurs rendements. Le rendement moyen est multiplié par trois. De meilleurs rendements agricoles permettent aux agriculteurs d'accroître leur revenu et d'ainsi subvenir mieux aux besoins familiaux.

Chaque année, les **agriculteur.trice.s qui adhèrent** aux techniques agroécologiques et les mettent en pratique sont plus nombreux. De 163 en 2018 ils sont passés à **1644** aujourd'hui.

Viennent ensuite les **agriculteur.trice.s débutant.e.s** qui ont été sensibilisés à l'agroécologie mais que l'ont pas forcément encore pratiquer. En 2024, ils étaient 1459.

En 2024 ce sont au total **3257 paysans** qui ont été formés et/ou **sensibilisés** sur les techniques agroécologiques.

Soucieuse de la méconnaissance des pratiques agroécologiques dans des villages de la province du Guéra, l'équipe du projet a également effectué des formations décentralisées.

Ainsi, en 2024, **11 villages ont été formés sur la pratique** Zaï, le danger des herbicides chimiques et la fabrication de biopesticides.

2024 en résumé :

- 154 agricultrices et agriculteurs promoteurs
- 1644 agricultrices et agriculteurs adhérents
- 1459 agricultrices et agriculteurs sensibilisés
- 11 formations décentralisées

8.C.1.2. Ferme d'expérimentation

Le projet ProSARG dispose d'une ferme de formation et d'expérimentation, la ferme Hayat à Mongo. Zakaria, le nouveau fermier responsable de la ferme engagé en novembre 2023 fait un excellent travail. L'élevage ovin et bovin progresse. Zakarai développe de nouvelles pratiques agroécologiques, la pisciculture, la culture maraîchère, l'apiculture, la production de plants en pépinière. Reste à installer le jardin de plantes médicinales sur le site et développer le volet pépinière de plants forestiers et de fruitiers pour la commercialisation.

8.C.1.3. Fermes modèles

5 Fermes Modèles Agricoles sont aujourd'hui en activité. Les Fermes Modèles Agricoles sont principalement dédiées à la démonstration. Les habitants des villages environnants peuvent venir apprécier le travail réalisé avec les techniques agroécologiques. Elles ont été créées chez des agriculteurs confirmés qui sont appuyés par le projet de manière spécifique.

8.C.1.4. Mutuelle de Solidarité (MUSO) des Femmes

En 2024, des microcrédits ont été accordés aux **6 groupes** des femmes de Mutuelle et Solidarité (MUSO). Les MUSO permettent ainsi à **130 femmes** d'épargner de l'argent pour augmenter leur superficie de cultures, payer facilement la main d'œuvre de charrue, inscrire leurs enfants à l'école et faire du petit commerce.

8.C.1.5. Puits

Le projet a décidé en 2023 d'intégrer les thématiques eau, assainissement et reboisement dans ses activités. En juillet 2024 s'est terminé le cuvelage des 43 mètres du puits de Mébra. ProSARG a soutenu le fruit de trois années d'efforts fournis par la population qui durant vingt ans a cherché de l'aide auprès d'institutions publiques et privées en vain.

Le puits de Mébra est le résultat d'un travail communautaire qui assurera la pérennité du puits : l'équipe des puisatiers mobilisée et supervisée par Prosarg a été épaulée durant trois mois par la communauté. Hommes, femmes et enfants ont massivement contribué soit en creusant soit en apportant des matériaux.

L'équipe projet Prosarg gagne en expertise dans le domaine de l'agroécologie grâce au suivi-accompagnement des consultants qui demeure régulier depuis le début du projet (2 missions de suivi ont eu lieu en 2024). Ce qui lui permet d'affûter ses connaissances, d'être reconnu par les acteurs du domaine et d'élargir son réseau de partenaires et de démarrer avec sérénité le processus de changement de statut du projet en association ou ONG.

Le projet ProSARG est soutenu par la DDC (DFAE), dans le cadre du programme Unité 2021-2024 et est au bénéfice de co-financement de Interaction et de la FICD.

8.C.2. Promosol



Le projet Promosol (PROMOTION de l'énergie SOLAIRE) a démarré en 2010 avec l'appui d'un couple suisse, envoyé de la MET. Le partenaire tchadien ACT dirige seul le projet depuis 2015. Le siège de PROMOSOL est à N'Djaména. Ce projet vise à promouvoir l'utilisation de l'énergie solaire pour la cuisson des aliments, le séchage des aliments et le photovoltaïque.

Les activités principales sont :

- La sensibilisation de la population à utiliser l'énergie solaire
- La formation des utilisateurs pour adopter une autre manière de cuisiner
- La vente de dispositifs solaires
- La vente directe de produits conditionnés au four ou séchoir solaire

En 2024 :

- 70 femmes formées en cuisine solaire
- 94 fours solaires, 161 séchoirs tunnels et 2557 foyers améliorés vendus

En 2024, avec l'appui technique de François Fedry, volontaire français de la DCC (Délégation Catholique pour le Développement), l'équipe Promosol a acquis et renforcé ses compétences en rédaction de projets, recherche de fonds, comptabilité, gestion des ressources humaines, élaboration de meilleures propositions d'offre pour prospecter de nouveaux clients et a appris les techniques de bases de la conservation stérilisée (de la mangue en bocal) en vue d'une commercialisation.

8.C.2.1. Conservation (Séchage) des produits issus de la culture des sols

Le kiosque à l'entrée du centre Promosol est un atout pour la vente de produits conditionnés Promosol et la sensibilisation au public.

3 femmes en situation de vulnérabilité atteintes de VIH (soutenues par le projet ACT Les Sentinelles) sont employées comme prestataires par Promosol, elles sont responsables des ventes du kiosque.

8.C.2.2. Photovoltaïque

Le volet de formation sur les installations photovoltaïque a été fermé suite au manque d'inscriptions, cette situation qui a persisté depuis 2022 a finalement mené au licenciement du formateur en mars 2024. Le projet envisage une nouvelle collaboration avec la DCC pour l'envoi d'un.e volontaire qui pourra l'appuyer dans la réouverture de la filière photovoltaïque.

Promosol poursuit ses efforts en matière de diversification de ses collaborations et de ses sources de financements. Un encouragement et un bel exemple d'autonomisation et de pérennisation du projet.

D. Des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable sont promues

8.D.1. Institutions locales efficaces

Le renforcement de nos partenaires se poursuit, les protocoles de collaboration ont été adaptés, les contrats-projets signés, le Service Technique Permanent des AET (STP) est fonctionnel depuis début 2024. La MECT et la MET ont participé pour une grande part aux investissements liés. Ce service a pour vocation d'aider le bureau national AET dans les responsabilités administratives en lien avec les projets. Le STP a été intégré dans les visites de supervisions effectuées par les responsables AET et le Chargé de projets MET au Tchad (2 en 2024).

Dans le courant de l'année, une formation sur le logiciel de comptabilité SAGE dans le cadre du renforcement des capacités des gestionnaires de projets a pu être organisée.

Afin de mieux identifier les *outcomes* (résultats, impacts) dans les projets, le modèle d'effets à 3 niveaux a de nouveau été présenté et expliqué à la quarantaine de participant.e.s lors de la formation donnée par un consultant début 2025 et en présence de la Chargée de programme et le Chargé des projets MET au Tchad. Cela a permis une meilleure compréhension commune à la fois pour la MET et pour les responsables et équipes de projets.

En janvier 2024, le Consultant suisse Roger Zürcher a effectué une visite sur le terrain et fourni une analyse basée sur le renforcement de la gestion, la comptabilité et la rentabilité du projet ProSARG et plus spécialement d'une ferme agroécologique.

Dans le cadre de notre partenariat avec le SECAAR (Service Chrétien d'Appui à l'Animation Rurale), une mission de suivi et de renforcement du projet ProSARG a été organisée fin 2024. Cinq objectifs ont été fixés dont le renforcement de la coopération et la recherche de partenaires financiers et techniques.

8.D.2. Promotion des valeurs

La MET et ses partenaires partagent des valeurs du partage, de l'inclusion, de la résilience et de la qualité. Nous agissons pour le bien de tous, sans oublier les personnes les plus vulnérables sujettes à l'exclusion, la marginalisation et à l'oppression dues à leur appartenance ethnique, leurs convictions religieuses, leur classe sociale, leur genre, leur handicap, La vision de la MET est de voir des Eglises tchadiennes fortes et ancrées dans l'enseignement biblique afin d'être en bénédiction pour la population.

8.D.3. Divers projets sociaux « MET »



Dans le courant de l'année, la MET a investi des fonds pour l'installation solaire et la réfection de ses bureaux à N'Djaména. Elle a aussi envoyé des fonds pour les activités des Sentinelles (voir chapitre 8.A3.2). Au niveau renforcement de la gestion des projets, des financements ont été octroyés à l'installation des bureaux du Service Technique Permanent AET et à une formation en comptabilité pour les responsables de projets. La MET et ses partenaires ont pris en charge une partie des frais médicaux du Dr. Doungous et du directeur du Centre Al Tatawwur.

E. Sensibilisation au développement durable dans le public suisse



Le retour en Suisse de la famille Germain en août 2024 a conduit à une adaptation du poste de travail de Eric. Eric est en effet engagé à 50% avec la MET depuis le 1er septembre. Son travail comprend deux – trois voyages annuels au Tchad qui lui permettent de continuer le suivi des projets (en appui à Al-Khali et Danielle), d'entretenir les relations et de favoriser une bonne communication avec nos partenaires tchadiens. Ces voyages réguliers lui permettent aussi de fournir de la matière (photos, vidéos, histoires, articles,...) pour les publications de la MET. La promotion et l'organisation de voyages découverte au Tchad, la visite d'Églises et autres représentations pour la MET en Suisse fait aussi partie de son cahier des charges mais à titre bénévole.

Lilou, une participante au voyage découverte 2023 a passé un mois au Tchad en novembre 2024 dans le cadre d'un stage à l'hôpital de Koyom. Cette expérience l'a confortée dans son envie de se former en soins infirmiers et de s'engager à terme dans un pays du Sud. Durant tout le mois, une soixantaine de personnes l'ont suivie sur son groupe WhatsApp. Suite à un retour sur son expérience paru dans le dernier journal de la MET, une autre jeune étudiante en soins a émis l'envie de faire un stage au Tchad.

Du côté de la MET, cette expérience nous a encouragés à organiser à nouveau un voyage découverte en été 2025.

La MET a la chance de faire partie d'un réseau qui lui offre de belles opportunités de sensibiliser la population à son travail. Les différents projets soutenus par la MET sont des projets porteurs.

En 2024, la MET tenu un stand au CIP Solidaire à Tramelan (organisé par la FICD) et au congrès One' à Bulle. En plus de ses propres publications, elle a rédigé un article pour l'infolettre de la FICD sur le volet eau et assainissement du projet ProSARG, ainsi qu'un autre, intitulé « Cultiver la terre avec respect », publié dans le magazine StopPauvreté. La MET alimente régulièrement ses pages Facebook et Instagram.

9. Activités culturelles



La formation biblique est un moyen de promouvoir les valeurs de la paix, justice, respect et espérance.

Les pasteurs sont régulièrement impliqués au niveau local comme médiateurs dans la **résolution de conflits** communautaires ethniques entre agriculteurs et éleveurs et cela à la demande des familles. Un exemple en 2024 avec l'implication du pasteur et des responsables des églises de Sarh qui ont pris part à une rencontre auprès des imams et des chefs de terres pour la résolution d'un conflit qui opposait les agriculteurs d'un village et des éleveurs arabes nomades.

En 2024, la MET et ses partenaires de l'EMET a participé au soutien de **18 pasteurs tchadiens**, de visites pastorales, de bourses d'étude en théologie, de camps pour les jeunes, au renforcement des professeurs, au soutien de trois instituts de théologie et la construction d'un logement pour un pasteur.

Plusieurs pasteurs sont soutenus dans la région du lac Tchad.

La contribution au programme de la DDC/Unité n'est pas utilisée pour les activités culturelles.

10. Diverses autres activités



En l'absence (congé maternité) de la chargée de programme en 2024, le président de la MET a accompagné deux membres de la MECT dans leur voyage au Tchad début 2024.

Dans le courant du printemps, le Secrétaire Général des Églises partenaires ACT est venu en France dans le cadre des activités de l'ASMAF.

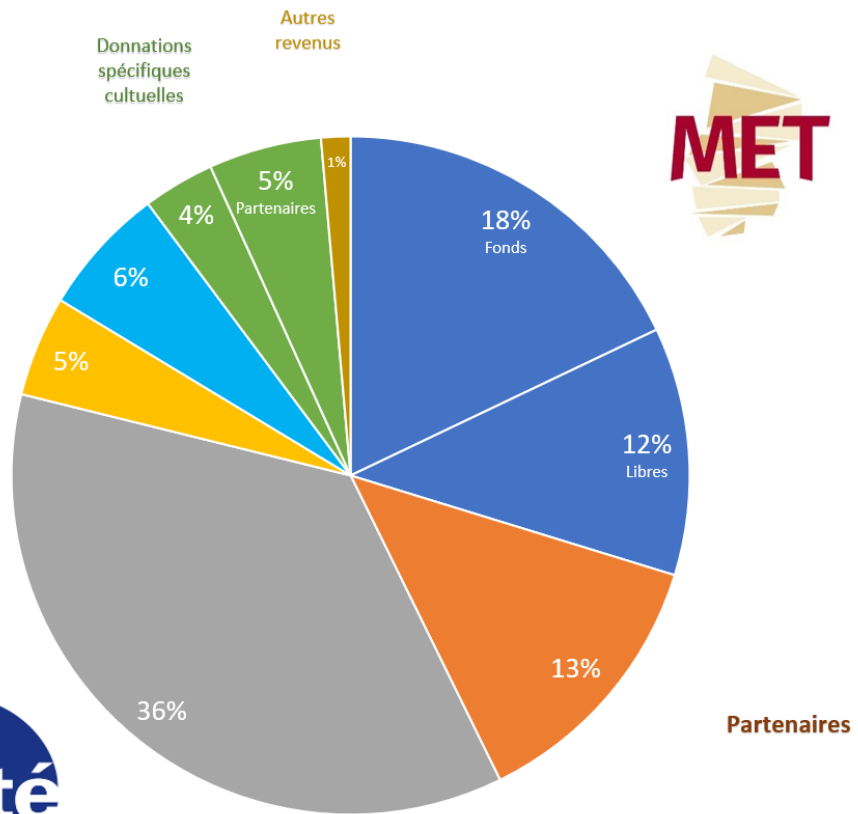
En 2024, la MET a décidé de déplacer son siège de Moutier à Eschert pour éviter de devoir refaire une demande d'exonération d'impôts au canton du Jura et pour ne pas perdre les financements du canton de Berne (l'appartenance cantonale de Moutier change le 1er janvier 2026).

Afin de renforcer ses capacités en fundraising la MET a établi fin 2024 une collaboration avec M. Horst Peter Bühler de Creating-Bridges.ch. Une analyse qualitative et quantitative du potentiel de la collecte de fonds privés et publics sera établie, des recommandations pour augmenter le taux de fidélisation des donateurs seront émises.

11. Financements

La Mission Évangélique au Tchad finance les projets avec les dons qu'elle reçoit de particuliers, d'églises ou d'associations telles qu'Interaction. Elle bénéficie en outre de contributions du secteur public au travers de la FICD et de Unité.

Revenus



Le programme 2024 a été financé par :

- Des donateurs privés
- Nos partenaires
- Interaction
- Contributions publiques
 - DDC (DFAE), dans le cadre du programme institutionnel d'Unité 2021-2024 pour un montant de CHF 244'708.--
 - FICD dans le cadre du contrat 2024-2026 pour un montant de CHF 32'500.--

Les contributions au programme de la DDC/Unité et FICD ne sont pas utilisées pour des activités de plaidoyer, pour des activités de collecte de fonds ou pour les activités culturelles.

Les financements de l'institution Interaction proviennent du volet "Igive2Help".

Depuis 2021 (décision datée du 29.11.21) la MET bénéficie d'une exonération d'impôts mixte. Cela implique pour la MET une claire séparation comptable des dons à utilités culturelles (soutiens de pasteurs, réfection d'églises, formation biblique, ...) de ceux à utilités publiques (socio-humanitaire). Cela implique pour nos donateurs une déduction fiscale des dons faits à la MET uniquement si ceux-ci sont à usage socio-humanitaire.

Le rapport de performance n'est pas soumis à l'examen de l'organe de révision. Son contenu relève de la seule responsabilité de la Mission Evangélique au Tchad.

Toutes ces activités ont pu être réalisées grâce au fidèle soutien de nos donateurs et de nos bailleurs institutionnels.

Nous tenons ici à remercier particulièrement Unité (DDC), la FICD et Interaction pour leurs contributions et leur appui durant l'année 2024.

Les états financiers révisés par l'organe de révision suivent ce rapport et sont téléchargeables sur le site internet.

Moutier, le 28 mars 2025

Christian Simonin



Président de la MET

Jean-Charles Porret



Membre du comité MET

Mission Evangélique Au Tchad
Rue Centrale 60
CH – 2740 Moutier
www.tschadmission.org
Tél: +41 (0) 32 493 25 46
E-mail: [info\(at\)missiontchad.org](mailto:info(at)missiontchad.org)

Mission Evangélique au Tchad Moutier

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée des membres sur le contrôle restreint des comptes annuels 2024

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée des membres de la
Mission Evangélique au Tchad
Moutier


Rapport sur le contrôle restreint des comptes annuels 2024

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de la Mission Evangélique au Tchad pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

reviXpert SA

Claude A. Burgdorfer
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Thibaut Franchini
Expert-réviseur agréé

Auvernier, le 8 mars 2025

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe)



Comptes annuels

Société	Mission Evangélique au Tchad, Eschert
Exercice	2024
Date de boucllement	31.12.2024

Mission Evangélique au Tchad, Eschert

Bilan au 31 décembre
(en francs suisses)

Actif	Explications	2024	2023
Actif circulant			
Liquidités	2.1	309 978.22	272 529.52
Autres créances à court terme	2.2	1 456.10	1 838.29
Actifs de régularisation	3.3	11 594.70	43 101.14
Total actif circulant		323 029.02	317 468.95
Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	1.2.4	1.00	1.00
Immobilisations incorporelles		0.00	16 262.70
Total actif immobilisé		1.00	16 263.70
Total actif		323 030.02	333 732.65
Passif			
Engagements à court terme			
Autres dettes à court terme	2.3	0.00	22 877.75
Passifs de régularisation		11 203.29	11 139.87
Total engagements à court terme		11 203.29	34 017.62
Engagements à long terme			
Provisions à long terme	2.4	29 552.50	32 812.12
Total engagements à long terme		29 552.50	32 812.12
Capital des fonds			
Fonds affectés	2.5	73 336.41	69 346.99
Total capital des fonds		73 336.41	69 346.99
Total capitaux étrangers		114 092.20	136 176.73
Capital de l'organisation			
Capital libre		208 937.82	197 555.92
Total capital de l'organisation		208 937.82	197 555.92
Total passif		323 030.02	333 732.65

Mission Evangélique au Tchad, Eschert

Compte d'exploitation pour l'exercice clôturé au 31 décembre (en francs suisses)

	Explications	2024	2023
Donations affectées		444 305.80	323 797.34
Donations affectées		167 097.80	111 817.34
Contributions du secteur publique Unité/DDC		244 708.00	180 500.00
Contributions du secteur publique autres		32 500.00	31 480.00
Donations libres Socio-humanitaire		168 094.17	154 504.96
Donations libres cultuelle		59 609.04	94 243.84
Produits d'exploitation		672 009.01	572 546.14
Charges affectées			
Charges de projets ou de prestations		-435 394.51	-406 791.52
Charges d'obtention de financement		-12 342.03	-12 857.94
Charges administratives		-17 468.42	-10 476.78
Remboursement solde contribution publique année précédente		-8 460.00	-
Charges affectées	2.6	-473 664.95	-430 126.24
Résultat d'exploitation avant charges libres		198 344.06	142 419.90
Charges libres			
Charges de projets ou de prestations		-120 835.14	-98 089.73
Charges d'obtention de financement		-4 016.78	-4 539.08
Charges administratives		-4 986.02	-3 718.22
Charges libres		-129 837.94	-106 347.02
Charges cultuelles			
Charges de projets ou de prestations		-61 400.03	-84 765.59
Charges d'obtention de financement		-818.49	-676.37
Charges administratives		-1 158.45	-2 548.20
Charges cultuelles		-63 376.97	-87 990.16
Résultat d'exploitation		5 129.14	-51 917.28
Résultat financier		782.83	314.53
Produits extraordinaires	2.7	9 459.35	601.10
Résultat avant variation du capital des fonds		15 371.32	-51 001.65
Variation du capital des fonds		-3 989.42	36 745.95
Résultat de l'exercice		11 381.90	-14 255.70

Mission Evangélique au Tchad, Eschert

Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé au 31 décembre (en francs suisses)

	2024	2023
Résultat annuel (avant allocation au capital de l'organisation)	11 381.90	-14 255.70
Variation des provisions à court terme et à long terme	-3 259.62	7 460.00
Variation des créances à court terme	382.19	3 474.17
Variation des actifs de régularisation	31 506.44	-12 789.43
Variation des dettes à court terme (hors dettes financières)	-22 877.75	19 801.57
Variation des passifs de régularisation	63.42	-1 010.13
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	17 196.58	2 680.48
Variation net des fonds affectées	3 989.42	-36 745.95
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	3 989.42	-36 745.95
Variation des immobilisations incorporelles	16 262.70	-16 262.70
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	16 262.70	-16 262.70
Variation des liquidités et d'actifs détenus à court terme	37 448.70	-50 328.17
Variation de liquidités et d'actifs détenus à court terme		
État au 1 janvier	272 529.52	322 857.69
État au 31 décembre	309 978.22	272 529.52
Variation des liquidités (nettes)	37 448.70	-50 328.17

Annexe 3 : Tableau de variation du capital

Mission Evangélique au Tchad, Eschert

2024		Etat au 1er janvier	Allocations	Utilisation	Dont frais de gestion	Variation totale	Etat au 31 décembre
Capital des fonds							
2200	Fonds affectés divers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2201	Fonds affectés MECT	0.00	51 055.57	-50 759.75	-5 735.37	295.82	295.82
2202	Fonds affectés Mongo	25 573.66	16 900.00	-11 844.33	-1 640.72	5 055.67	30 629.33
2204	Fonds affectés Centre formation poly. Bitkine	5 105.98	10 670.00	-11 731.28	-1 828.45	-1 061.28	4 044.70
2205	Fonds affectés Promosol	183.29	1 300.00	-1 483.29	0.00	-183.29	0.00
2208	Fonds affectés SARG (sécurité alimentaire)	1 550.10	0.00	0.00	0.00	0.00	1 550.10
2209	Fonds affectés AATEK	0.00	47 172.23	-41 844.91	-1 992.59	5 327.32	5 327.32
2240	Fonds affectés Interaction	1 679.62	40 000.00	-41 679.62	-3 767.62	-1 679.62	0.00
2290	Fonds culturels	35 254.34	0.00	-3 765.20	0.00	-3 765.20	31 489.14
Total capital des fonds (hors contribution du secteur publique)		69 346.99	167 097.80	-163 108.38	-14 964.75	3 989.42	73 336.41
Contribution du secteur publique							
2250	Fonds affectés UNITE	0.00	244 708.00	-244 708.00	-28 894.61	0.00	0.00
2251	Fonds affectés FICD	0.00	32 500.00	-32 500.00	-2 728.72	0.00	0.00
Total contribution du secteur publique		0.00	277 208.00	-277 208.00	-31 623.33	0.00	0.00
Total capital des fonds		69 346.99	444 305.80	-440 316.38	-46 588.08	3 989.42	73 336.41
Capital de l'organisation							
Capital libre		197 555.92	11 381.90	0.00	0.00	11 381.90	208 937.82
Total capital de l'organisation		197 555.92	11 381.90	0.00	0.00	11 381.90	208 937.82

2023		Etat au 1er janvier	Allocations	Utilisation	Dont frais de gestion	Variation totale	Etat au 31 décembre
Capital des fonds							
2200	Fonds affectés divers	3 862.67	0.00	-3 862.67	-643.78	-3 862.67	0.00
2201	Fonds affectés MECT	6 163.12	24 595.36	-30 758.48	-3 485.87	-6 163.12	0.00
2202	Fonds affectés Mongo	18 118.26	17 120.00	-9 664.60	-1 536.27	7 455.40	25 573.66
2204	Fonds affectés Centre formation poly. Bitkine	0.00	18 030.00	-12 924.02	-2 154.00	5 105.98	5 105.98
2205	Fonds affectés Promosol	3 140.04	360.00	-3 316.75	-548.62	-2 956.75	183.29
2208	Fonds affectés SARG (sécurité alimentaire)	1 324.91	3 000.00	-2 774.81	-458.30	225.19	1 550.10
2209	Fonds affectés AATEK	6 875.57	17 088.98	-23 964.55	-1 078.22	-6 875.57	0.00
2240	Fonds affectés Interaction	4 982.33	31 623.00	-34 925.71	-3 176.08	-3 302.71	1 679.62
2290	Fonds culturels	40 000.00	6 254.34	-11 000.00	0.00	-4 745.66	35 254.34
Total capital des fonds (hors contribution du secteur publique)		84 466.90	118 071.68	-133 191.59	-13 081.14	-15 119.91	69 346.99
Contribution du secteur publique							
2250	Fonds affectés UNITE	0.00	180 500.00	-180 500.00	-21 439.55	0.00	0.00
2251	Fonds affectés FICD	21 626.04	31 480.00	-53 106.04	-5 310.11	-21 626.04	0.00
Total contribution du secteur publique		21 626.04	211 980.00	-233 606.04	-26 749.66	-21 626.04	0.00
Total capital des fonds		106 092.94	330 051.68	-366 797.63	-39 830.80	-36 745.95	69 346.99
Capital de l'organisation							
Capital libre		211 811.62	-14 255.70	0.00	0.00	-14 255.70	197 555.92
Total capital de l'organisation		211 811.62	-14 255.70	0.00	0.00	-14 255.70	197 555.92

Mission Evangélique au Tchad, Eschert

Annexe aux comptes annuels 2024 (en francs suisses)

1.1 Présentation

La MET est une organisation de coopération internationale privée à but non lucratif. Fondée en 1982, elle est constituée en association de droit suisse, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du code civil. Son siège est à Moutier.

La MET travaille en étroite collaboration avec les églises tchadiennes. Elles ont pour objectif de combattre la pauvreté en venant en aide aux populations locales dans les domaines de la santé, de la formation professionnelle, des énergies renouvelables et du développement rural. La MET s'engage à les soutenir dans la réalisation de leurs projets.

La MET poursuit ainsi les buts suivants :

- Promouvoir, élaborer et coordonner des activités de développement, de formation, d'œuvres médicales et sociales au Tchad
- Former des collaborateurs autochtones pour les activités dans les églises, dans les soins aux malades, dans l'enseignement
- Former et soutenir des pasteurs autochtones
- Favoriser le partenariat avec d'autres Missions et Eglises
- Promouvoir et appuyer l'envoi au Tchad de personnes venant de Suisse
- Participer en Suisse à des actions de sensibilisation au problème de la pauvreté dans le monde et à l'importance de la solidarité internationale

1.2 Principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels

1.2.1. Base de préparation des comptes annuels

Les états financiers de la MET ont été établis conformément aux statuts de la MET, aux dispositions applicables du code des obligations et aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC 21).

1.2.2. Périmètre des comptes annuels

Les comptes annuels comprennent les comptes de la MET. Ils ne comprennent pas les comptes des projets conduits par les partenaires terrains, qui sont indépendants de la MET.

1.2.3. Conversion de monnaies étrangères

Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan (2024: EUR 1 = CHF 0.94 ; 2023: EUR 1 = CHF 0.94). Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au taux en vigueur à la date de la transaction.

1.2.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Sont considérés comme des immobilisations corporelles les actifs corporels dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation en tenant compte des risques liés à l'instabilité du pays.

1.2.5. Reconnaissance du revenu

Les dons privés provenant de la collecte de fonds sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont encaissés ; par exception à ce principe, les dons affectés à un but précis par le donateur sont reconnus l'année où sont encourues les dépenses opérationnelles ainsi financées.

Les recettes provenant de contrats de financement signés avec des bailleurs de fonds sont comptabilisées en revenus l'année où sont encourues les dépenses opérationnelles financées, ceci afin de respecter le principe de correspondance des dépenses et recettes.

Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

1.2.6. Enregistrement des charges

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations et autres événements générateurs de charges surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

Les charges liées aux projets sont enregistrées au moment du décaissement effectif en faveur du partenaire terrain.

Mission Evangélique au Tchad, Eschert

Annexe aux comptes annuels 2024
(en francs suisses)

2. Informations, structure détaillée et commentaires sur les comptes annuels

2.1. Liquidités

CHF	2024	2023
Caisse	332.90	923.60
Compte postal	81 813.92	47 827.03
Comptes bancaires	227 831.40	223 778.89
Total liquidités	309 978.22	272 529.52

2.2. Autres créances à court terme

CHF	2024	2023
Débiteurs	705.34	0.00
D-EMT compte courant €	750.76	1 730.19
IA à récupérer	0.00	108.10
Total autres dettes à court terme	1 456.10	1 838.29

2.3. Autres dettes à court terme

CHF	2024	2023
Parrainage hôpital Koyom / Baden	0.00	4 257.75
Réinsertion	0.00	18 620.00
Total autres dettes à court terme	0.00	22 877.75

2.4. Provisions à long terme

En vertu de l'art.141 de la loi n°038/PR/96 (Code du travail tchadien), à l'échéance du contrat à durée déterminée, à moins que les relations contractuelles de travail ne se poursuivent dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée, l'employeur doit au salarié une indemnité de fin de contrat égale à 5 % du montant des salaires et avantages de toute nature acquis par celui-ci pendant l'exécution du contrat. Ce montant a été reconnu pour la première fois en 2020 sous la rubrique provisions à long terme.

2.5. Fonds affectés

Les fonds affectés correspondent à des dons et financements collectés ou reçus pour un projet précis, qui n'ont pas été utilisés à la date de clôture des comptes et le seront dans les années à venir.

2.6. Méthode Zewo

Afin de respecter la norme de présentation des comptes selon la méthode Zewo, les charges de la MET ont été divisées en trois catégories : les charges de projets ou de prestations, les charges d'obtentions de financements et les charges d'administration.

Les «charges de projets ou de prestations» englobent les activités visant à réaliser un projet ou une prestation, ainsi que les mesures d'accompagnement.

Les «charges d'obtention de financements» englobent les activités de collecte de fonds et la publicité de l'organisation, ainsi que leurs mesures d'accompagnement.

Les «charges administratives» englobent les activités qui assurent les fonctions de base de l'organisation et son fonctionnement.

2.7. Explications relatives aux postes extraordinaires

CHF	2024	2023
Indemnités d'assurances	9 459.35	601.10
Total liquidités	9 459.35	601.10

3. Autres informations

3.1. Allocation bailleurs pour frais de gestion

Le montant détaillé de ces frais de gestion est précisé dans le tableau de variation du capital.

3.2. Donateurs privés – fonds libres

Les dons privés sans affectation à un projet précis sont considérés comme des fonds libres.

3.3. Contributions à recevoir

En 2024, la MET a enregistré des contribution à recevoir de l'AATEK pour un montant de CHF 6'665.37. En 2023, la MET a enregistré des contributions à recevoir selon les conventions de partenariats avec FICD pour un montant total de CHF 31'480.00 et de l'AATEK pour un montant total de CHF 2'273.88.

3.4. Indemnités des membres dirigeants

Les membres du comité de la MET ne reçoivent pas d'indemnité pour leur engagement au sein la MET. Les membres rémunérés de l'association qui siègent au comité ne disposent que d'une voix consultative.

3.5. Prestations bénévoles

Les activités du président, du caissier et des membres du comité sont effectuées bénévolement. La représentation des activités de la MET par les membres du comité et le conditionnement des lettres circulaires sont également effectués bénévolement. L'ensemble de ces activités représentent environ 75% d'un plein temps.

3.6. Événements postérieurs à la date de clôture

Entre le 31 décembre 2024 et la date de l'approbation des comptes annuels présents par le comité, aucun événement n'a eu lieu qui nécessiterait une adaptation des actifs et passifs de la MET au 31 décembre 2024 ou qui devrait être présenté ici.

3.7. Autres informations

Le rapport de performance n'est pas soumis à l'examen de l'auditeur.

Le siège de l'association a été déplacé de Moutiers à Eschert durant l'exercice 2024.